

**RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE SCARPE AMONT**

Année 2018

Validé par la Commission Locale de l'Eau le 25 février 2019

Structure porteuse :



Réalisé avec le concours financier de l'



La CLE établit un rapport annuel sur ses travaux, orientations, résultats et perspectives, conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement.

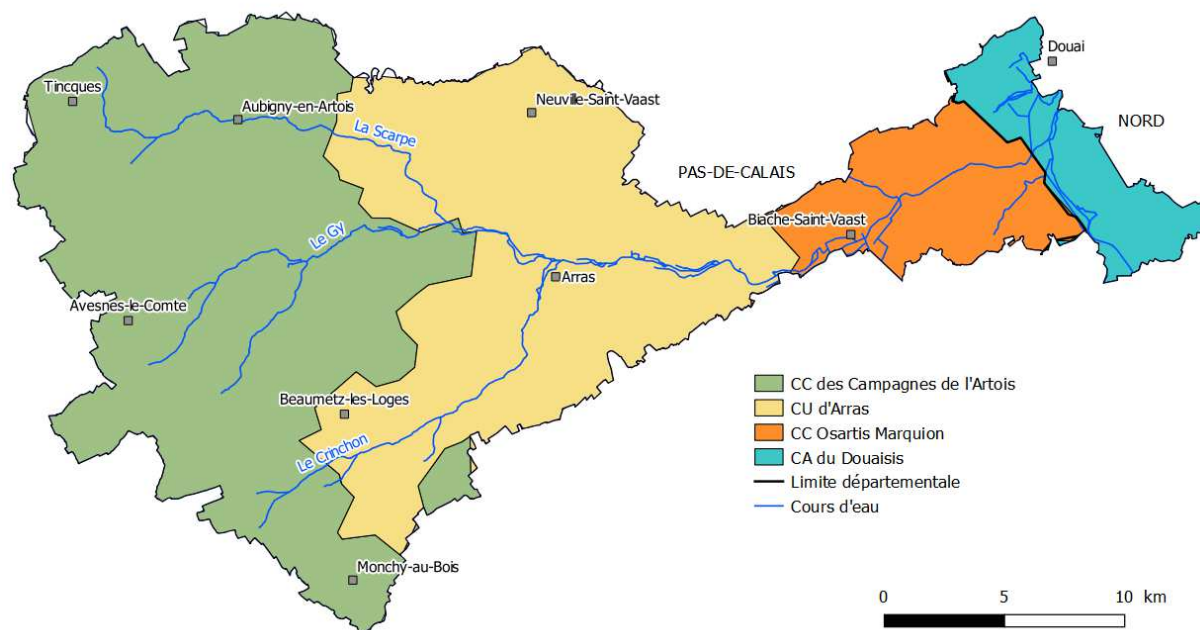
Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie.

I-	Le contexte	
1.	Le territoire	3
2.	La Commission Locale de l'Eau (CLE)	3
3.	Les commissions thématiques	4
4.	La cellule d'animation du SAGE	4
II-	Bilan de l'année 2018	
1.	Rappel des objectifs de l'année 2018	5
2.	Avancement de l'élaboration du SAGE	6
3.	Etude hydraulique et sédimentaire	6
4.	Partenariat avec le lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines pour compléter le volet tourisme et loisirs de l'état des lieux	8
5.	Suivi de l'étude historique sur les cours d'eau du SAGE	8
6.	Recensement des zones humides	8
7.	Activité de la Commission Locale de l'Eau et de ses commissions thématiques	9
8.	Activité de la cellule d'animation	13
9.	Bilan financier pour l'année 2018	16
III-	Perspectives 2019	
1.	Elaboration du SAGE	18
2.	Suivi de l'étude hydraulique et sédimentaire	20
3.	Concertations locales	20
4.	Recensement des zones humides	20
5.	Communication	21
6.	Financement du SAGE	21
7.	Les objectifs de l'année 2019	21
	ANNEXES	22

I. Le contexte

1. Le territoire

Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe amont a été fixé par arrêté inter-préfectoral le 15 juillet 2010. Il s'étend sur 80 communes du Pas-de-Calais et 6 communes du Nord. Depuis 2017, le territoire du SAGE compte 4 EPCI à fiscalité propre.



2. La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La structure et la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Scarpe amont ont été validées par arrêtés préfectoraux des 5 juillet 2011 et 27 juillet 2012. La CLE du SAGE Scarpe amont a été officiellement installée le 11 octobre 2012. Dans la continuité de la phase préliminaire, la Communauté urbaine d'Arras y a été désignée comme structure porteuse du SAGE.

Arrivée à échéance en juillet 2018, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a dû être renouvelée. Ce renouvellement a été l'occasion de remplacer le MNLE Scarpe Sensée ainsi que l'institution Sensée, qui ont été dissous. Le MNLE a été remplacé par le conservatoire d'espaces naturels (CEN) Nord – Pas-de-Calais, et un siège supplémentaire a été attribué à la Communauté urbaine d'Arras, ce qui a permis un rééquilibrage du nombre de représentants entre les 4 EPCI du territoire.

L'arrêté préfectoral sera pris dès réception des dernières délibérations, en mars 2019.

3. Les commissions thématiques

Afin de mener à bien la concertation autour des principaux enjeux du SAGE, la CLE a mis en place quatre commissions thématiques en 2012.

Commission Gestion et protection de la ressource en eau	Les objectifs : Identifier les enjeux liés aux aspects quantitatifs et qualitatifs de la gestion de l'eau : alimentation en eau potable, assainissement, pollutions diffuses, pollutions accidentelles, protection de la nappe... Proposer des solutions pour lutter contre les pollutions des eaux superficielles et souterraines.
Commission Préservation et valorisation des milieux naturels	Les objectifs : Identifier les enjeux liés à la préservation des milieux aquatiques et humides. Proposer des solutions pour la préservation, la protection et la restauration du patrimoine naturel.
Commission Gestion de l'érosion et des inondations	Les objectifs : Identifier les enjeux liés aux phénomènes d'inondations, d'érosion et de ruissellement. Proposer des solutions, tant préventives que curatives, cohérentes à l'échelle du bassin versant.
Commission Multi-usages de l'eau	Les objectifs : Identifier les enjeux liés au partage des ressources entre les différents acteurs et usages : usages « traditionnels » (alimentation en eau potable, agriculture, industrie...), usages de loisirs (pêche, randonnée, canoë-kayak, navigation, tourisme...). Trouver un équilibre afin de satisfaire les besoins en eau de tous sans porter d'atteintes irréversibles à la ressource.

4. La cellule d'animation du SAGE

La cellule d'animation du SAGE Scarpe amont se compose de :

- l'animatrice du SAGE Scarpe amont à hauteur de 100% de son temps ;
- le directeur des espaces publics et naturels à hauteur de 10% de son temps.

Le secrétariat de la direction des espaces publics et naturels vient en appui pour l'envoi des courriers et les différentes charges administratives.

Seul le salaire de l'animatrice du SAGE fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et auprès des EPCI du territoire du SAGE.

L'animatrice du SAGE Scarpe amont a en charge l'élaboration du SAGE avec pour missions : l'animation de la Commission Locale de l'Eau, l'animation et la coordination des commissions thématiques, la mise en place et le pilotage des études du SAGE et le développement des outils de communication du SAGE.

Ce présent rapport d'activité annuel précise les moyens mis en œuvre sur le SAGE Scarpe amont et fait le bilan de l'état d'avancement pour l'année 2018.

II. Le bilan de l'année 2018

1. Rappel des objectifs de l'année 2018

Objectif	Atteint / non atteint	Justification
1^{er} semestre		
Lancer la consultation pour l'élaboration du SAGE et attribuer le marché	✓	Marché attribué le 15 juin 2018
Etude hydraulique et sédimentaire : - Volet hydraulique : valider l'état initial et la modélisation - Volet sédimentaire : poursuivre le suivi des mesures	≈ ✓	Etat initial validé le 20 juin 2018. L'étude a dû être interrompue dans l'attente des levés topographiques (près de 8 mois de retard). Le calage du modèle a été discuté en novembre. Il reste encore des modifications à apporter au modèle.
Finaliser le travail sur le volet tourisme de l'état des lieux dans le cadre du partenariat avec le lycée agricole	≈	Le travail réalisé par les étudiants n'étant pas satisfaisant, l'animatrice a dû le compléter durant le second semestre.
Publier la lettre d'information n°5	✓	Diffusion de la lettre en mai 2018.
2^{eme} semestre		
Lancer l'étude pour l'élaboration du SAGE.	✓	Lancement de l'étude en juin 2018. La phase de préparation de la concertation s'est achevée en décembre 2018.
Etude hydraulique et sédimentaire : - Volet hydraulique : valider l'état des lieux pré-GEMAPI - Volet sédimentaire : poursuivre le suivi des mesures	✗ ✓	En raison du retard pris sur le volet hydraulique dans l'attente des levés topographiques, l'état des lieux pré-GEMAPI n'a pas encore démarré.
Lancer et suivre une étude historique en partenariat avec l'université d'Artois.	✗	L'étude a bien démarré mais les étudiants et leur professeur ont finalement souhaité interrompre le travail. Il n'est pas prévu de le reconduire en 2019, le nombre de dossiers à suivre étant déjà conséquent.
Rédaction du cahier des charges de l'inventaire zones humides.	✓	Lors de la réunion préparatoire du 1 ^{er} octobre 2018, il a été décidé de confier ce travail à un stagiaire. La fiche de stage a été écrite et diffusée en novembre 2018.
Organiser une journée inter-commissions.	✓	La journée, consacrée à l'assainissement collectif, s'est tenue le 13 juillet 2018.
Publier la lettre d'information n°6.	✓	Diffusion de la lettre en décembre 2018.

2. Avancement de l'élaboration du SAGE

- Etat des lieux (état initial et diagnostic - GeoHyd, mai 2017)
 - **Tendances et scénarii**
 - **Choix de la stratégie**
 - **Rédaction du SAGE (PAGD et règlement)**
 - **Validation du projet de SAGE par la CLE**
 - **Consultation des acteurs**
 - **Enquête publique**
- Elaboration des documents
- Mise à jour des documents (prise en compte des contributions et remarques)

Le marché consacré à l'élaboration du SAGE a démarré en juin 2018. Il a été attribué aux trois mandataires suivants :

- Lot 1 : Elaboration des documents du SAGE : Geo-Hyd
- Lot 2 : Evaluation environnementale : Auddicé environnement
- Lot 3 : Animation de la concertation : Aasivik

La concertation a démarré en septembre, avec la réalisation d'une trentaine d'entretiens individuels. Ces entretiens ont permis au prestataire de découvrir les acteurs et enjeux du territoire. Une synthèse des entretiens (annexe 1) a été présentée lors d'une réunion regroupant les membres de la CLE et les personnes rencontrées lors des entretiens. 38 personnes y ont assisté. La réunion a également permis d'échanger sur le processus de concertation à mener. Le compte-rendu de la réunion figure en annexe 2.

En parallèle, Auddicé environnement, chargé de l'évaluation environnementale, a proposé une première version du rapport environnemental qui sera finalisé en 2019.

Le travail du lot 1 démarrera avec l'élaboration du scénario tendanciel début 2019.

3. Etude hydraulique et sédimentaire

Sur le volet hydraulique, l'état initial a été validé par le comité technique le 20 juin 2018 (document disponible en annexe 3). Il présente le territoire d'étude et recense les épisodes de coulées de boue et inondations historiques.



Coulées de boue à Agnières le 18 mai 2017

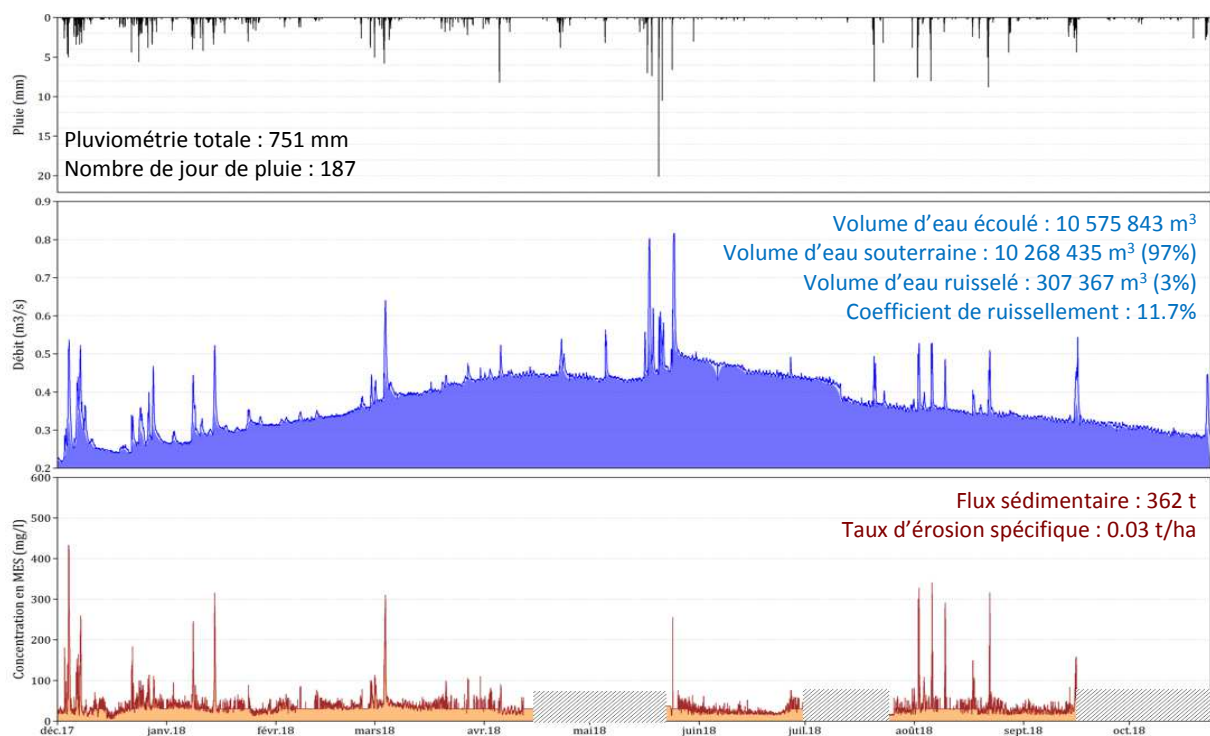


Débordement de la Scarpe le 3 août 2008
à Vitry-en-Artois

Hydratec avait identifié en 2017 le besoin de levés topographiques complémentaires pour construire le modèle hydraulique. Le prestataire retenu pour cette mission a terminé son travail en octobre 2018, avec plus de 8 mois de retard. Cela a retardé d'autant le travail d'Hydratec sur la construction du modèle.

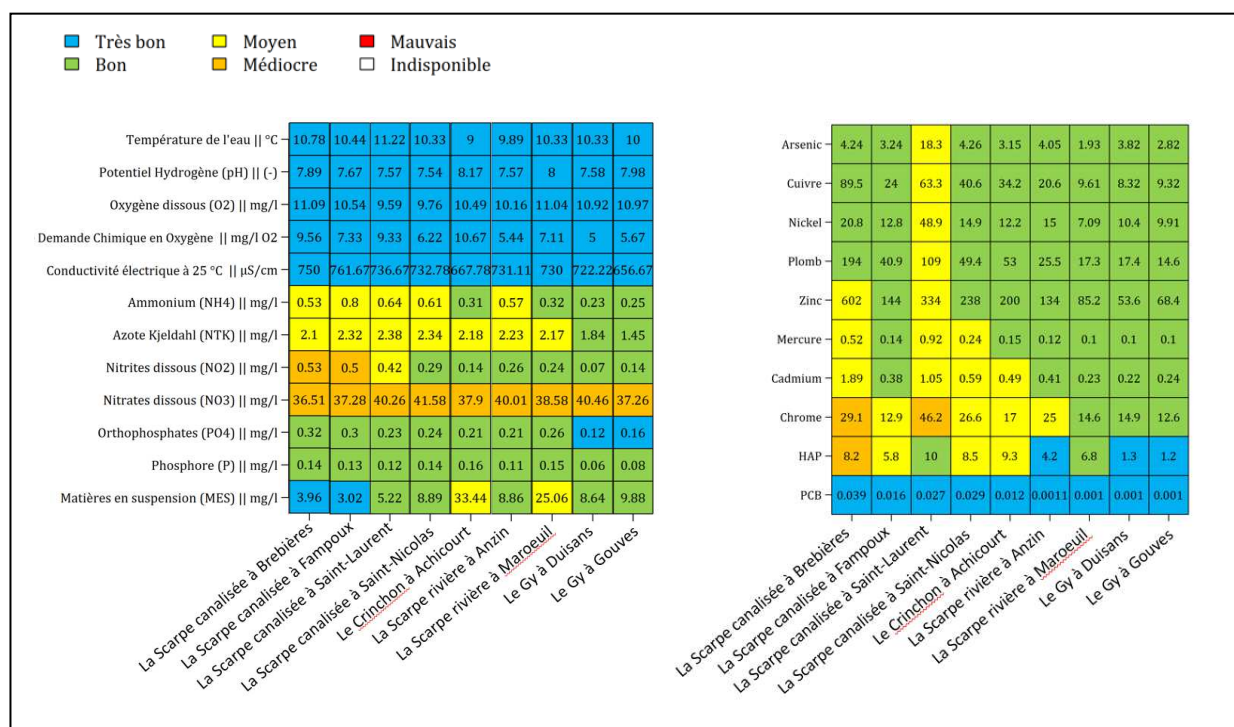
Le comité technique du 27 novembre 2018 a permis de présenter le calage du modèle, étape clé de la modélisation. Ce calage doit encore être amélioré et sera présenté à nouveau début 2019. La modélisation à proprement parler démarrera une fois le calage validé.

Sur le volet sédimentaire, la station de mesure des débits et matières en suspension, installée à Maroeuil en décembre 2017 a permis de connaître les débits et flux de matière en suspension tout au long de l'année. Les résultats confirment que l'alimentation de la Scarpe se fait majoritairement par drainage de la nappe phréatique.



Chronique de mesures de pluie, débit et MES sur la Scarpe à Maroeuil
de Décembre 2017 à Novembre 2018

En complément de la station de suivi des débits et de la turbidité en continu, une campagne de prélèvements ponctuels a été réalisée. Elle a permis de récolter des informations sur la qualité de l'eau et des sédiments en différents points du bassin versant.



Etats physico-chimique et chimique des eaux superficielles
 (moyenne des 8 mesures réalisées entre décembre 2017 et novembre 2018)

4. Partenariat avec le lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines pour compléter le volet tourisme et loisirs de l'état des lieux

La partie de l'état des lieux concernant les activités de loisirs, sport et tourisme était peu fournie, faute de données centralisées. Il a donc été demandé aux étudiants du BTS (Brevet technique supérieur) GPN (Gestion et protection de la nature) de compléter l'état des lieux sur ce volet. La mission s'est avérée trop complexe pour les étudiants, qui ont rendu un travail partiel. C'est l'animatrice du SAGE qui a complété le travail réalisé pour finir le rapport. Le document se trouve en annexe 4.

5. Suivi de l'étude historique sur les cours d'eau du SAGE

Les étudiants chargés du projet et leur professeur ont souhaité interrompre la mission en raison d'un désaccord sur les modalités de valorisation de l'étude. Aucun travail n'a donc été rendu sur ce sujet.

6. Recensement des zones humides

Une réunion préparatoire a été organisée avec les financeurs potentiels de l'étude et les services de l'Etat. Il a été décidé lors de cette réunion (compte-rendu en annexe 5) de ne pas lancer d'étude dans un premier temps, mais de recruter un stagiaire au printemps 2019 pour effectuer une pré-localisation et caractérisation des zones humides prioritaires (fiche de stage en annexe 6). A l'issue de ce travail, une étude complémentaire pourra être lancée si nécessaire.

7. Activité de la Commission Locale de l'Eau et de ses commissions thématiques

7.1. La modification de l'arrêté de composition de la CLE

Arrivée à échéance en juillet 2018, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a dû être renouvelée dans son intégralité. Peu de modifications ont été apportées à la composition de la CLE, qui compte toujours 42 membres. Le MNLE Scarpe Sensée, dissous en 2018, a été remplacé par le Conservatoire d'espaces naturels, et l'institution Sensée, dissoute également, n'a pas été remplacée.

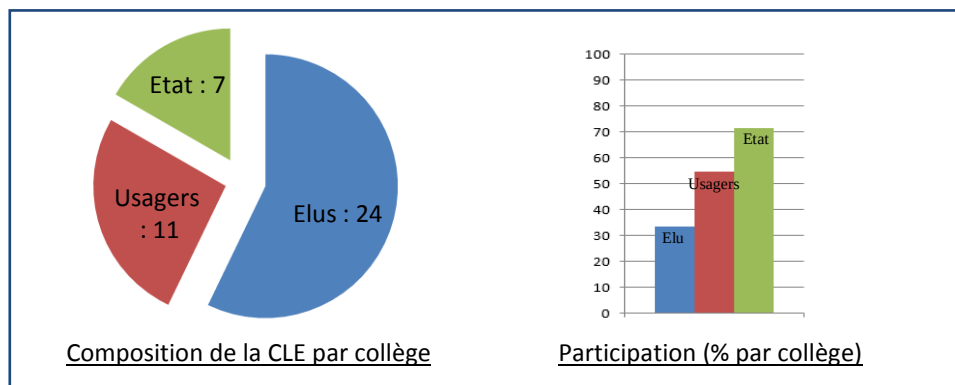
7.2. Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Bureau

La CLE s'est réunie une fois et le Bureau s'est réuni à trois reprises en 2018. Les comptes-rendus figurent en annexe 7.

CLE du 19 février 2018 - ordre du jour

- Présentation et adoption du rapport d'activité annuel 2017
- Point d'avancement sur l'étude hydraulique et sédimentaire
- Présentation et validation du cahier des charges pour l'élaboration du SAGE
- Présentation de l'avis rendu sur le projet de bassin d'orage à Vaudry Fontaine
- Présentation de la Stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE)

Bilan de la participation des membres de la CLE



Bureau du 5 janvier 2018 - Ordre du jour

- Présentation du dossier loi sur l'eau concernant l'aménagement d'un bassin d'orage au site Vaudry Fontaine à Saint-Laurent-Blangy, et avis du bureau ;
- Présentation du cahier des charges de l'étude relative à l'élaboration du SAGE.

Bureau du 21 mars 2018 - Ordre du jour

- Présentation des dossiers relatifs aux déclarations d'utilité publique (DUP) des captages d'Agy et Wailly.

Bureau du 20 juin 2018 - Ordre du jour

- Etude relative à l'élaboration du SAGE : présentation des attributaires et de la démarche ;
- Etat des lieux des activités de loisirs sur le SAGE : présentation des premiers résultats ;
- Etude historique du SAGE : présentation des pistes de valorisation et calendrier.



7.3. Les réunions des Commissions thématiques

Inter-commissions

Les Commissions thématiques du SAGE Scarpe amont se sont réunies le 13 juillet 2018 autour d'une journée « Toutes commissions » portant sur le thème de l'assainissement collectif. Cette journée a rassemblé 29 personnes.

Première partie en salle :

- Collectif ou autonome ? Choisir un système d'assainissement adapté
- L'assainissement collectif : Collecter et transporter les eaux usées, traiter les eaux usées, gérer les boues
- Comment gérer les eaux pluviales ?

Seconde partie en bottes : visite de trois systèmes d'assainissement collectif

- Une station de type lagunage à Tilloy-Les-Hermaville
- Une station de type filtres plantés de roseaux à Hermaville
- Une station de type boues activées à Aubigny-en-Artois

Les diaporamas présentés sont en annexe 8 du présent rapport.



Journée inter-Commissions du 13 juillet 2018

7.4. Les dossiers transmis à la CLE

7.4.1. Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE

Pétitionnaire	Date	Objet
FONCIALYS	09/01/2018	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement en 2 phases sur le territoire de la commune de GOUY-SOUS-BELLONNE.
EARL PAVY	25/01/2018	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune d'AGNY.
EARL DELEFORTRIE	12/01/2018	Réalisation de trois sondages de recherche d'eau en vue de créer sur l'un des trois sites un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de BERLES-AU-BOIS.
EARL LEFEBVRE STEPHANE	12/01/2018	Prélèvement d'eaux souterraines dans un forage situé sur la commune de MONCHY-AU-BOIS en vue d'un usage pour l'irrigation de ses cultures.
MADAME SEVERINE MONTAGNE	13/02/2018	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue de créer un forage pour couvrir les besoins en eau de son exploitation agricole sur le territoire de la commune de BERLES-AU-BOIS.
SARL STEMPIAK	24/01/2018	Opération de 36 lots libres de constructeurs rue du Moulinel (RD 135) sur la commune de CANTIN.
EARL VARLET	19/03/2018	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau sur la commune de RANSART, en vue de créer un forage pour l'irrigation des cultures ➔ Demande de compléments par la DDTM
M. DANIEL FLORE	22/03/2018	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau sur la commune de HABARCQ, en vue de créer un forage pour l'irrigation des cultures ➔ Demande de compléments par la DDTM
SARL LE CLOS DES POMMIERS	05/04/2018	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement Rue du Château sur le territoire de la commune de DUISANS
SCEA DES POMMIERS	12/04/2018	Prélèvement d'eaux souterraines dans un forage situé sur la commune de GOUVES en vue d'une irrigation de ses cultures
MONSIEUR JEAN- MICHEL DAMBRINE	17/05/2018	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune d'AGNEZ-LES-DUISANS
SARL GRUSON LEG	11/06/2018	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de BIACHE-SAINT-VAAST.
Commune de WANQUETIN	14/06/2018	Création d'une zone de rétention des eaux de ruissellement sur le territoire de la commune de WANQUETIN.

EARL VARLET	14/06/2018	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de RANSART.
Communauté urbaine d'Arras	20/07/2018	Epandage des boues de curage de la lagune de Beaumetz-les-Loges sur le territoire de la commune de BEAUMETZ-LES-LOGES
NORD LOTIR	23/08/2018	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement « Domaine du Héron III » sur le territoire de la commune de BIACHE-SAINT-VAAST.
SOAMCO	31/08/2018	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement rue d'Agnez sur le territoire de la commune de HAUTE-AVESNES.
EUROPEAN HOMES	10/09/2018	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement rue Jean Jaurès sur le territoire de la commune de BEAURAINS.
BP NEOXIMO	11/10/2018	Rejet des eaux pluviales d'un lotissement sur l'ancienne friche du collège Herriot sur le territoire de la commune d'ARRAS.
SCEA DES POMMIERS	26/10/2018	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de FREVIN-CAPELLE.
SNC LIDL	06/12/2018	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un magasin sur le territoire de la commune de DAINVILLE.
M. JEAN-MICHEL DAMBRINE	05/12/2018	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de DUISANS.

7.4.2. Liste des dossiers reçus pour avis de la CLE

Structure	Date	Objet	Avis rendu
COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS	16/01/2018	Déclarations d'utilité publique (DUP) du captage d'AGNY.	Favorable
COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS	16/01/2018	Déclarations d'utilité publique (DUP) du captage de WAILLY	Favorable
VNF	13/03/2018	Projet de Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage et d'Entretien de l'unité hydrographique cohérente 8 « Scarpe supérieure ».	Favorable

Les avis rendus sur ces trois dossiers figurent en annexe 9.

7.4.3. Liste des dossiers reçus dans le cadre d'un porter à connaissance

Aucun dossier n'a été transmis en 2018.

8. Activité de la cellule d'animation

8.1. Participation de l'animatrice à des réunions extérieures

16/02/2018	Réunion de coordination inter-SAGE (Douai)
28/02/2018	Point sur l'animation du SAGE – Agence de l'eau (Douai)
06/03/2018	Réunion du groupe barrages – DDTM du Pas-de-Calais (Arras)
19/03/2018	Comité technique SLGRI Scarpe aval (Douai)
22/03/2018	Comité de pilotage sur le PADD du PLUi de l'arrageois (Arras)
23/05/2018	Réunion de coordination inter-SAGE (Douai)
05/06/2018	Journée des animateurs SAGE (Boulogne)
06/06/2018	Comité de pilotage du projet Val de Scarpe, présentation de l'étude hydraulique et sédimentaire (Arras)
08/06/2018	Commission permanente milieux naturels agence de l'eau Artois Picardie (Douai)
13/06/2018	Comité technique sur le SCoT du grand Arras (Arras)
24 et 25/09/2018	Séminaire national SAGE (Orléans)
28/09/2018	Réunion de coordination inter-SAGE (Douai)
02/10/2018	Colloque Ruissol (Arras)
02/10/2018	Comité de pilotage valorisation touristique de la Scarpe (Douai)
04/10/2018	Journée des animateurs SAGE (Lille)
12/11/2018	Commission thématique Scarpe aval – Maîtrise des écoulements et lutte contre les inondations (Lallaing)
13/11/2018	Commission thématique Scarpe aval – Préservation et valorisation des milieux aquatiques et humides (Marchienne)
16/11/2018	Réunion CU Arras – Etablissement public foncier (EPF) sur le réaménagement du site industriel Meryl Fiber à Saint-Laurent-Blangy
03/12/2018	Assises de l'eau Artois Picardie (Arras)
13/12/2018	Comité technique valorisation touristique de la Scarpe (Douai)

8.2. Organisation de réunions propres au SAGE

05/01/2018	Bureau de la CLE (Arras)
10/01/2018	Réunion de travail sur le cahier des charges de l'étude pour l'élaboration du SAGE – Agence de l'eau et région Hauts-de-France (Lille)
19/02/2018	Réunion de la CLE (Arras)
21/02/2018	Comité technique de l'étude hydraulique et sédimentaire n°2 (Arras)
21/03/2018	Bureau de la CLE (Arras)
15/06/2018	Réunion de lancement élaboration du SAGE – lots 1 et 3 (Arras)
20/06/2018	Bureau de la CLE (Arras)

20/06/2018	Comité technique de l'étude hydraulique et sédimentaire n°3 (Arras)
27/06/2018	Réunion de lancement élaboration du SAGE – lot 2 (Arras)
13/07/2018	Journée inter-commissions (Avesnes-le-Comte)
04/09/2018	Réunion préparatoire concertation – identification des acteurs (Arras)
21/09/2018	Préparation d'un jeu de rôle sur la gestion de l'eau en partenariat avec les animateurs environnement de la Communauté urbaine d'Arras (Arras)
01/10/2018	Réunion préparatoire – identification des zones humides du territoire du SAGE (Arras)
18/10/2018	Comité technique élaboration du SAGE n°1 (Arras)
27/11/2018	Comité technique de l'étude hydraulique et sédimentaire n°4 (Arras)
19/12/2018	Présentation de la démarche de concertation (Arras)

Des points téléphoniques réguliers (mensuels) sont réalisés avec les bureaux d'étude pour suivre l'avancement de leurs missions.

8.3. Rencontres des acteurs du territoire

Dans le cadre des partenariats avec le lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines et de l'université d'Artois	
07/02/2018	Réunion de présentation du projet relatif à l'étude historique à l'université d'Artois
13/02/2018	Atelier de travail sur l'étude tourisme au lycée agricole
20/03/2018	Restitution de l'état des lieux Tourisme au lycée agricole (Tilloy-les-Mofflaines)
05/04/2018	Réunion de suivi de l'étude historique (Arras)
01/10/2018	Rencontre du directeur de l'office de tourisme du grand Arras (Arras)
Autre	
13/03/2018	Réunion de concertation sur l'érosion (Aubigny-en-Artois)
29/03/2018	Entretien avec le président de l'association des jouteurs d'Arras (Arras)
23/05/2018	Réunion de concertation préalable au faucardage de la Scarpe – VNF, le GON (Arras)
30/05/2018	Session de reconnaissance préalable au faucardage – base nautique (Saint-Laurent-Blangy)
30/05/2018	Réunion de démarrage de l'opération de faucardage – VNF, GON (Athies)
07/09/2018	Entretien avec l'association les planteurs volontaires (Arras)
27/09/2018	Rencontre du maire de Berles-Monchel (Berles-Monchel)
13/09/2018	Réunion de concertation sur l'érosion (Tincques)
16/10/2018	Rencontre de l'association les gentlemen écolos (Arras)
14/11/2018	Rencontre GON – Base nautique : à la découverte des oiseaux de la Scarpe (Saint-Laurent-Blangy)
23/11/2018	Rencontre de la maire de La Cauchie (La Cauchie)
28/11/2018	Entretien avec le photographe Philippe Frutier (Altimage) dans le cadre de la concertation (Arras)

8.4. Formations suivies par l'animatrice

Du 06 au 08/11/2018 Apprivoiser les freins au changement



8.5. Actions de communication

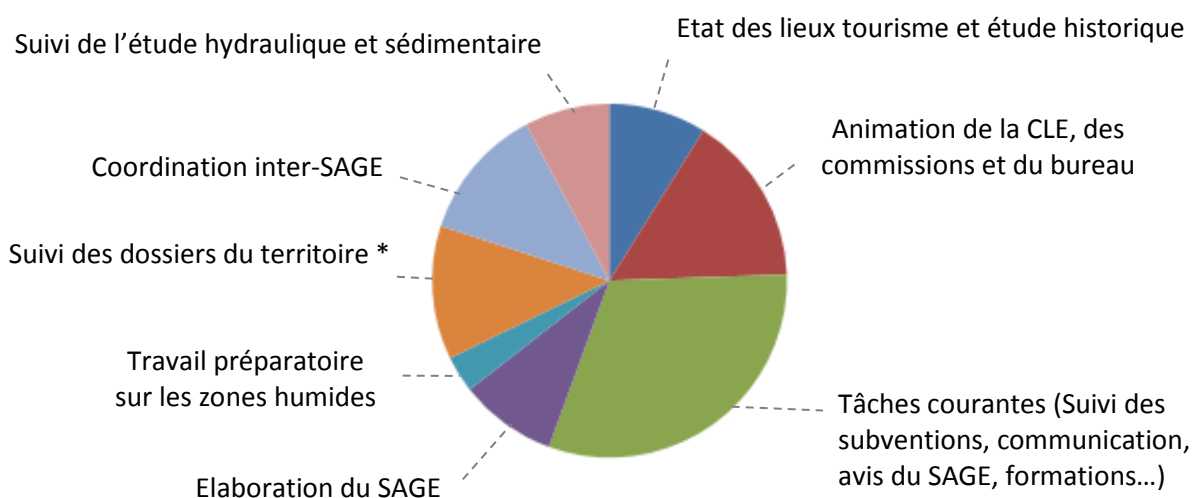
- Refonte de la maquette des lettres d'information ;
- Publication de deux lettres d'information du SAGE (annexe 9) ;
- Mise à jour de la page consacrée au SAGE sur le site internet de la Communauté urbaine d'Arras.

8.6. Répartition de l'activité de l'animatrice du SAGE en 2018

En 2018, le travail de l'animatrice s'est centré autour de 7 tâches principales :

- Le suivi de l'étude hydraulique et sédimentaire ;
- Le lancement et le suivi de l'étude pour l'élaboration du SAGE ;
- L'animation de la CLE, du bureau et des commissions thématiques ;
- Les tâches courantes (examen des dossiers soumis pour avis, communication, suivi du financement du SAGE et des études, séminaires et formations...) ;
- La coordination avec les SAGE voisins (réunion inter-SAGE et suivi de réunions sur les territoires voisins) ;
- Le suivi des deux partenariats avec le lycée agricole (suivi du projet et travail sur l'état des lieux pour compléter le travail réalisé) et l'université d'Artois (suivi du projet) ;
- Le suivi des dossiers portés par des maîtres d'ouvrage du territoire.

Le diagramme ci-après représente le temps passé en 2018 sur ces tâches principales.



* Suivi de la révision des SCoT et PLUi du territoire, des captages prioritaires, de la concertation sur les problématiques érosion et faucardage et autres projets d'aménagement

9. Bilan financier pour l'année 2018

Les dépenses pour l'année 2018 sont celles liées à l'animation du SAGE, aux frais de fonctionnement et à la réalisation des études.

Une convention entre la structure porteuse et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie définit les conditions financières d'animation du SAGE Scarpe amont. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie subventionne à hauteur de 70% le poste d'animateur SAGE et à hauteur d'un forfait de 3 500€/an les frais de fonctionnement. La convention est effective du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

En parallèle, la Communauté urbaine d'Arras a sollicité la Région et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour le financement de l'étude hydraulique et sédimentaire et des études d'élaboration du SAGE. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie finance ces études à hauteur de 50% (à l'exception du lot 3 consacré à la concertation) et la Région à hauteur de 30 %.

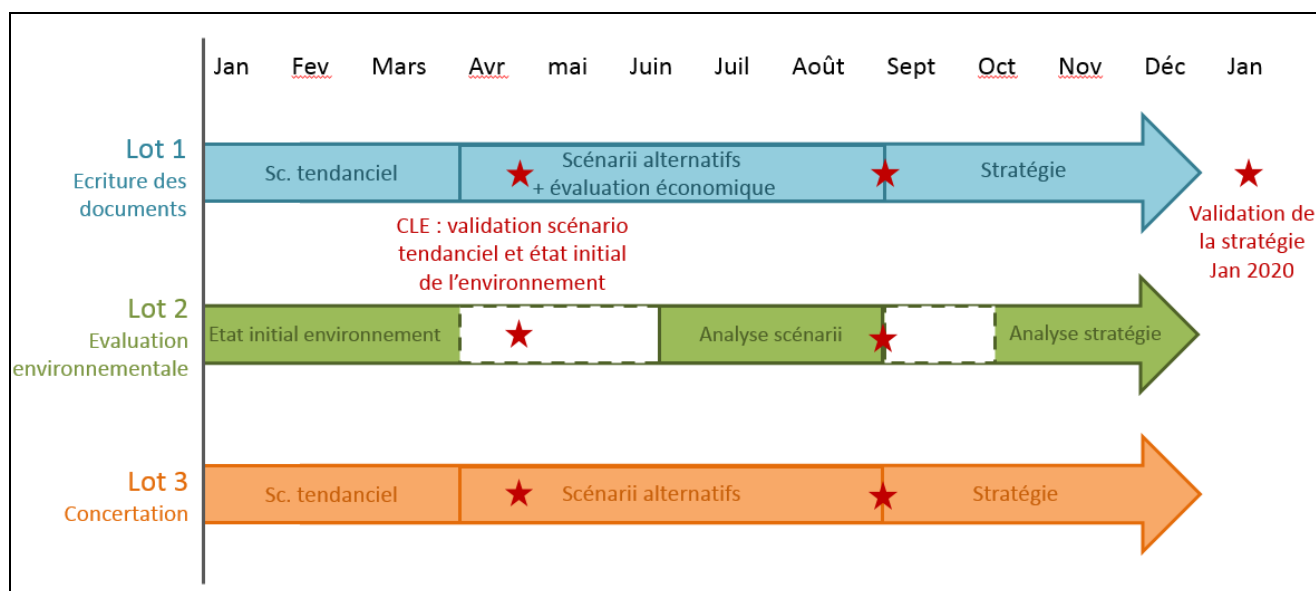
La répartition des dépenses et des recettes pour les années 2014 à 2018 est détaillée ci-après.

	2014		2015		2016		2017		2018			Budget	Prévisions 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes			Dépenses	Recettes
Postes financés par les EPCI												Postes financés par les EPCI		
Salaires												Salaires		
Animateur (1 ETP, réel)	33 047,16	23 520,00	24 456,95	17 207,32	44 408,50		45 033,67	39 077,00	46 702,14	31 867,82		Animateur (1 ETP)	48 000,00	28 000,00
Etudes												Etudes		
Elaboration du SAGE	104 637,12					13 367,50		22 279,00	230 400,00	32 313,50		Elaboration du SAGE (stratégie, PAGD, règlement)	50 000,00	30 000,00
Etude hydraulique et sédimentaire							224 359,02		7 830,40	31 311,82		Etude hydraulique et sédimentaire		65 000,00
Contribution des EPCI												Contribution des EPCI		
Communauté d'agglomération du Douaisis		9 339,50		9 339,50		9 318,00		9 318,00		9 318,00		Communauté d'agglomération du Douaisis		9 318,00
Communauté de Communes de l'Atrébatie		5 522,00		5 522,00		5 579,50								
Communauté de Communes La Porte des Vallées		5 535,50		5 535,50		5 440,00								
Communauté de Communes Osartis-Marquion		9 771,50		9 771,50		10 067,50		9 331,50		9 331,50		Communauté de Communes Osartis-Marquion		9 331,50
Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois								10 705,00		10 705,00		Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois		10 705,00
Communauté urbaine d'Arras		48 386,00		48 386,00		48 557,00		50 308,50		50 308,50		Communauté urbaine d'Arras		50 308,50
sous-total	0,00	78 554,50	0,00	78 554,50	0,00	78 962,00	0,00	79 663,00	0,00	79 663,00		sous-total	0,00	79 663,00
TOTAL EPCI	137 684,28	102 074,50	24 456,95	95 761,82	44 408,50	92 329,50	269 392,69	141 019,00	284 932,54	175 156,14		TOTAL EPCI	98 000,00	202 663,00
Excédent ou déficit annuel	-35 609,78		71 304,87		47 921,00		-128 373,69		-109 776,40			Excédent ou déficit annuel	104 663,00	
Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [1]	7 075,80		78 380,67		126 301,67		-2 072,02		-111 848,42			Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [1]	-7 185,42	
Postes financés par la CUA, structure porteuse												Postes financés par la CUA, structure porteuse		
Salaires												Salaires		
Secrétaire (estim)	8 000,00		8 000,00		3 500,00		1 750,00		3 700,00			Secrétaire (0,2 ETP)	3 700,00	
Directeur (estim)	4 300,00		4 700,00		9 400,00		9 400,00		5 000,00			Directeur (0,1 ETP)	5 000,00	
sous-total	12 300,00	0,00	12 700,00	0,00	12 900,00	0,00	11 150,00	0,00	8 700,00	0,00		sous-total	8 700,00	0,00
Fonctionnement												Fonctionnement		
Matériel informatique (réel)	0,00		0,00		0,00		904,00		0,00			Matériel informatique	0,00	
Mobilier (réel)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00			Mobilier	0,00	
Frais de mission (réel)	533,39		32,10		138,72		316,92		99,30			Frais de mission	200,00	
Formation												Formation	600,00	
Gaz (estim à partir de 2017)	37,84		24,08		42,11		40,00		40,00			Gaz	40,00	
Electricité (estim à partir de 2017)	200,35		127,50		222,94		200,00		200,00			Electricité	200,00	
Téléphonie (estim à partir de 2017)	36,67		23,34		40,81		35,00		35,00			Téléphonie	35,00	
Eau (estim à partir de 2017)	2,27		1,44		2,52		2,00		2,00			Eau	2,00	
Fournitures (forfait à compter de 2014)	55,00		55,00		55,00		55,00		55,00			Fournitures	55,00	
Reprographie (estim)	1 000,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00			Reprographie	1 500,00	
Véhicule Carburant (estim sur frais réel garage 2012)	1 224,00		1 248,48		1 273,45		600,00		600,00			Véhicule Carburant	600,00	
Véhicule Entretien (estim sur frais réel garage 2012)	612,00		624,24		636,72		600,00		600,00			Véhicule Entretien	600,00	
Déplacements en train							506,22		518,56			Déplacements en train	500,00	
Bus (réel)	320,00		235,00		0,00				0,00			Bus	500,00	
Toute Commission (salle et repas)			1 343,60				1 075,00		910,00			Toute Commission (salle et repas)	1 000,00	
Lettre d'information	0,00		0,00		982,80		1 009,20		651,24			Lettre d'info	1 000,00	
sous-total	4 021,52	3 500,00	5 214,78	1 001,96	4 895,07	0,00	6 843,34	3 500,00	5 211,10	2 400,00		sous-total	6 832,00	3 000,00
TOTAL Structure porteuse	16 321,52	3 500,00	17 914,78	1 001,96	17 795,07	0,00	17 993,34	3 500,00	13 911,10	2 400,00		TOTAL Structure porteuse	15 532,00	3 000,00
Excédent ou déficit annuel	-12 821,52		-16 912,82		-17 795,07		-14 493,34		-11 511,10			Excédent ou déficit annuel	-12 532,00	
Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [2]	-32 679,16		-49 591,98		-67 387,04		-81 880,38		-93 391,48			Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [2]	-105 923,48	
Au global pour la Commission Locale de l'Eau												Au global pour la Commission Locale de l'Eau		
Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [1+2]	-25 603,36		28 788,69		58 914,63		-83 952,40		-205 239,90			Excédent ou déficit cumulé depuis 2013 [1+2]	-113 108,90	

III. Les perspectives 2019

1. Elaboration du SAGE

L'année 2019 sera consacrée à l'élaboration du scénario tendanciel, des scénarii alternatifs et de la stratégie, selon le calendrier suivant :



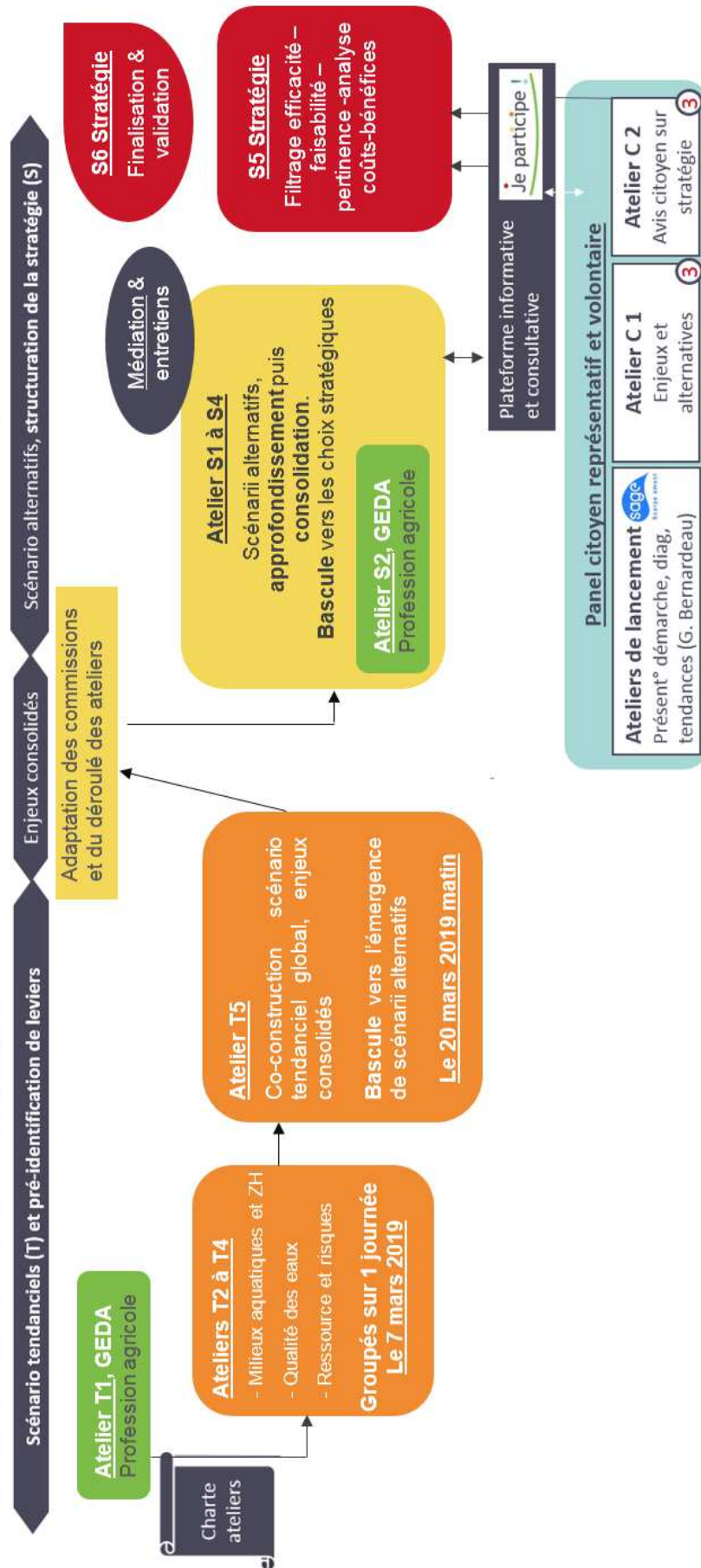
Les étapes de l'élaboration du SAGE pour l'année 2019

Cette année s'annonce comme l'une des plus chargées, puisqu'il est prévu de débattre et valider les trois documents intermédiaires que sont le scénario tendanciel, les scénarii alternatifs et la stratégie.

L'organisation des sessions de travail est précisée dans le diagramme en page suivante.

En plus des réunions de travail habituelles, deux ateliers spécifiques au monde agricole seront organisés. De plus, il est prévu de créer un panel citoyen, chargé de rendre un avis sur les scénarii et la stratégie.

Processus de concertation proposé



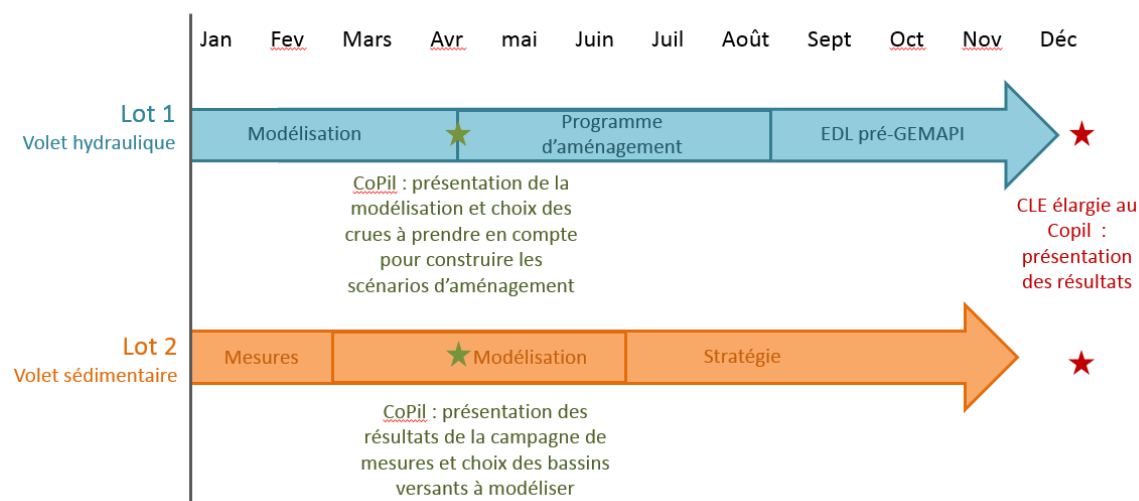
2. Suivi de l'étude hydraulique et sédimentaire

L'étude hydraulique et sédimentaire, démarrée en 2017, s'achèvera en 2019.

Sur le volet hydraulique, l'année 2019 sera consacrée à la finalisation du calage du modèle, en janvier. Cela permettra de procéder à la modélisation du fonctionnement de la Scarpe, qui débouchera sur l'élaboration du programme d'aménagement. L'état des lieux pré-GEMAPI sera également réalisé en 2019.

Sur le volet sédimentaire, l'année 2019 sera consacrée à la modélisation et à l'élaboration du programme d'aménagement.

Ces deux programmes d'aménagement viendront alimenter le volet risques du SAGE.



Calendrier de l'étude hydraulique et sédimentaire

3. Concertations locales

Lors de la restitution des entretiens de perception le 19 décembre 2018, de nombreux acteurs ont fait part de leur souhait d'avancer rapidement sur diverses problématiques (érosion, bonnes pratiques en bord de cours d'eau...), sans attendre l'approbation du SAGE.

Afin de répondre à cette attente forte du territoire, il est proposé, à titre expérimental, d'accompagner les acteurs locaux sur un cas concret, à la manière de l'accompagnement mené en 2017 et 2018 pour concilier faucardage et protection des nids du Grèbe castagneux sur la Scarpe canalisée. En fonction des résultats, une pérennisation de ce dispositif pourra être envisagée.

Pour cette première édition, il est proposé de travailler sur l'enjeu érosion, qui semble le plus préoccupant.

4. Recensement des zones humides

Une pré-localisation des zones humides va être effectuée par un stagiaire entre mars et août 2019. Ce travail s'appuiera sur l'enveloppe de zones humides potentielles proposée dans l'état des lieux, et aura pour objectif d'identifier les zones humides prioritaires, d'en évaluer les fonctionnalités et d'identifier les zones à protéger et restaurer. Un travail complémentaire sera mené en 2020 pour mener des inventaires complémentaires et élaborer des plans de gestion sur certains secteurs.

5. Communication

L'animatrice du SAGE se chargera de la rédaction et de la diffusion des lettres d'information n°7 et 8.



Ensuite, un jeu de rôle sur la gestion de l'eau est en cours d'adaptation. Il est destiné au grand public et sera proposé dans l'agenda environnement de la Communauté urbaine d'Arras à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2019.

Ce jeu, inspiré du jeu « Mission polu palo » de l'agence de l'eau Seine Normandie, permet aux joueurs de prendre conscience de la multiplicité des acteurs concernés et de la diversité des enjeux à traiter.

Il pourra être réutilisé en session d'introduction des ateliers menés avec le panel citoyen dans le cadre de l'élaboration du SAGE et pourra également être proposé aux nouveaux membres qui intégreront la CLE suite aux élections municipales.

Compte tenu du nombre important de réunions cette année, il est proposé de ne pas programmer la journée inter-commissions organisée chaque année.

6. Financement du SAGE

L'animatrice se chargera du suivi administratif et financier relatif à l'animation du SAGE et au financement des études relatives au SAGE (élaboration du SAGE et étude hydraulique et sédimentaire), ainsi que de la rédaction du rapport d'activité annuel de la CLE transmis au Préfet du Pas-de-Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie et diffusé aux partenaires de la CLE.

7. Les objectifs de l'année 2019

	Objectifs	
	1er semestre	2eme semestre
Elaboration du SAGE	Validation du scénario tendanciel du rapport environnemental	Validation de la stratégie
Etude hydraulique et sédimentaire		
Volet hydraulique	Validation de la modélisation hydraulique et du programme d'aménagement	Validation de l'état des lieux pré-GEMAPI
Volet sédimentaire	Choix des sous-bassins à modéliser et démarrage de la modélisation	Validation de la modélisation sédimentaire et du programme d'actions
Pré-localisation des zones humides	Recrutement du stagiaire et démarrage du stage	Identification des zones humides prioritaires
Communication	Diffusion de la lettre n°7 1 ^{ère} édition du jeu polu palo	Diffusion de la lettre n°8 2 ^{ème} édition du jeu polu palo (panel citoyen)
Concertations locales	Choix du sujet à traiter	Mise en œuvre de la concertation

ANNEXES

1. Synthèse des entretiens de perception réalisés par le mandataire du lot concertation
2. Présentation du processus de concertation - Compte-rendu de la réunion
3. Etude hydraulique et sédimentaire - Etat initial du volet hydraulique
4. Etat des lieux des activités de tourisme et loisirs
5. Recensement des zones humides – Compte-rendu de la réunion préparatoire
6. Recensement des zones humides – Fiche de stage
7. Comptes-rendus des réunions de CLE et de bureau
8. Supports de présentation de la journée inter-commissions
9. Avis rendus par le bureau de la CLE
10. Lettre d'information du SAGE n° 5 et 6



Scarpe amont